



Commune de COURLAY  
(Deux-Sèvres)

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

Envoyé en préfecture le 08/06/2026  
Reçu en préfecture le 08/06/2026  
Publié le 08/06/2026  
ID : 079-217901032-20260605-2026\_DCM060-DE

Pour le Maire  
par délégation  
la D.G.S.  
Marylise FRADIN



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de COURLAY, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de COURLAY, salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Nathalie ROUSSELOT, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mai 2026

**Présents** : Mme Nathalie ROUSSELOT, Mr Olivier DOYEN, Mme Jennifer LETELLIER, Mme Cécile VIOLLEAU, Mr France TOURRAINE, Mme Véronique CHABAUTY, Mr Michel FUZEAU, Mr Albert DA SILVA, Mr Théophile MICHENEAU, Mme Lucie DENIS, Mr Julien MIGEON, Mme Linda BAUDOUIN, Mme Elise GUITTON, Mme Emilie BERAUD,

**Absents excusés** : Mme Elodie PELISSIER : pouvoir à Véronique CHABAUTY le 05/06/2026  
Mr Maxime GRANDEAU : pouvoir à Olivier DOYEN  
Mme Emilie PORTRAIT : Pouvoir à Lucie DENIS  
Mr Ludovic BAILLARJAUD  
Mr Jean-François VIOLLEAU

Mr Michel FUZEAU a été désigné secrétaire de séance

#### **DCM 2026-060 Election des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal de COURLAY pour les élections sénatoriales**

Vu le code électoral et notamment ses articles L279 à L293, R131 à R148  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2113-11, L2121-2, L2121-15 à L2121-18, L2121-20, L2121-23, L2121-25, L2121-26 et L2121-27  
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs  
Vu la circulaire NOR : INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Madame la Maire rappelle au Conseil municipal que le conseil municipal doit désigner les délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 27/09/2026

Le Conseil Municipal prend acte des désignations ci-dessous qui sont conformes à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune de COURLAY en vue de l'élection des sénateurs

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 079-217901032-20260605-2026\_DCM060-DE

Ont été élus :

- Délégués titulaires : VIOLLEAU Jean-François  
ROUSSELOT Nathalie  
MICHENEAU Théophile  
VIOLLEAU Cécile  
MIGEON Julien
- Délégués suppléants : DENIS Lucie  
FUZEAU Michel

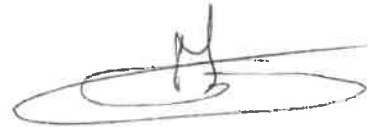
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
La Maire,  
Nathalie ROUSSELOT


Pour le Maire  
par délégation  
la D.G.S.  
Marylise FRADIN



Le secrétaire de séance  
Michel FUZEAU





Commune de COURLAY  
(Deux-Sèvres)

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

Envoyé en préfecture le 09/06/2026  
Reçu en préfecture le 09/06/2026  
Publié le 09/06/2026  
ID : 079-217901032-20260605-2026\_DCM061-DE

Pour le Maire  
par délégation  
la D.G.S.  
Marylise FRADIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de COURLAY, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de COURLAY, salle du conseil municipal sous la présidence de Madame Nathalie ROUSSELOT, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mai 2026

**Présents** : Mme Nathalie ROUSSELOT, Mr Olivier DOYEN, Mme Jennifer LETELLIER, Mme Cécile VIOLLEAU, Mr France TOURRAINE, Mme Véronique CHABAUTY, Mr Michel FUZEAU, Mr Albert DA SILVA, Mr Théophile MICHENEAU, Mme Lucie DENIS, Mr Julien MIGEON, Mme Linda BAUDOUIN, Mme Elise GUITTON, Mme Emilie BERAUD,

**Absents excusés** : Mme Elodie PELISSIER : pouvoir à Véronique CHABAUTY le 05/06/2026  
Mr Maxime GRANDEAU : pouvoir à Olivier DOYEN  
Mme Emilie PORTRAIT : Pouvoir à Lucie DENIS  
Mr Ludovic BAILLARJAUD  
Mr Jean-François VIOLLEAU

Mr Michel FUZEAU a été désigné secrétaire de séance

**DCM 2026-061 : Organisation du prochain CST commun entre la commune et l'E.H.P.A.D.**

Vu le code Général des collectivités territoriales

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles L 251-5 et suivants ainsi que les articles R 252-30 et suivants

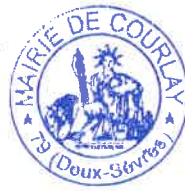
Vu l'arrêté interministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale

Vu la DCM 2026-036 du 30/03/2026 décidant de créer un CST local commun entre la commune de COURLAY et l'E.H.P.A.D.

Considérant qu'un Comité Social Territorial doit être créé dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents

Considérant que l'effectif constaté au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour les deux structures réunies est compris entre 50 et 200 agents

Pour le Maire  
par délégation  
la D.G.S.  
Marylise FRADIN



Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 079-217901032-20260605-2026\_DCM061-DE

Après en avoir délibéré par le conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de confirmer la poursuite d'un CST commun entre la commune de COURLAY et l'EHPAS Le Pied du Roy

Article 2 : De fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST local à : 3

Article 3 : De fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST local à : 3

Article 4 : D'autoriser le recueil de l'avis des représentants de la collectivité ou de l'établissement public.

Madame la Maire ou son représentant est autorisée à signer tous documents nécessaires

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

La Maire,

Nathalie ROUSSELOT



La secrétaire de séance

Michel FUZEAU

